



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 mai 2012

Enerplan demande au nouveau gouvernement 3 mesures d'urgence pour sauver l'emploi dans la filière solaire

Enerplan, association professionnelle de l'énergie solaire, a communiqué à Mme Nicole Bricq, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 3 mesures d'urgence pour relancer l'énergie solaire afin de sauvegarder l'emploi du secteur et d'en faire un levier de croissance.

Le Président de la République François Hollande, a affiché sa volonté **d'engager la France dans une véritable transition énergétique**. Enerplan apprécie, par ailleurs, l'entrée de l'énergie dans le domaine de compétence du ministère de l'environnement. Dans ce nouveau contexte, l'énergie solaire (photovoltaïque et thermique), occupera nécessairement un rôle central.

Pour cela, il est essentiel que les professionnels de l'électricité solaire - victimes d'une instabilité réglementaire et tarifaire permanente depuis fin 2010 puissent enfin travailler avec un cadre stable et prévisible. *Pour mémoire cette instabilité a conduit à la suppression de plus de 15 000 des 25 000 emplois créés par la filière.*

Enerplan demande donc au nouveau gouvernement de mettre en œuvre au plus vite 3 actions concrètes afin de conserver les emplois actuels et d'en créer de nouveaux :

1. **Stabiliser les tarifs d'achat** au niveau du 1er trimestre 2012 pour maintenir une rentabilité économique raisonnable et de redynamiser le marché,
2. **Étendre le tarif d'achat 2012 jusqu'à 250 kWc** pour stopper l'hémorragie d'emplois qualifiés et permettre de solariser des bâtiments publics et privés de moyenne taille.
3. **Relancer l'intérêt des français pour le solaire via une communication positive** sur les atouts de l'énergie solaire photovoltaïque et thermique.

Enerplan soumet ces 3 mesures d'urgence à Madame Bricq et aux Ministres compétents afin qu'ils puissent avancer sur ces dossiers le plus rapidement possible. Elles sont complétées par 3 autres de moyen-terme (définir un cadre tarifaire conduisant à la parité réseau, optimiser l'investissement de la collectivité nationale et engager une décentralisation énergétique qui profite aux PME et PMI).

« Lors de ce mandat présidentiel, il est établi que l'électricité solaire deviendra compétitive comparée au coût de l'électricité délivrée par le réseau. Les propositions d'Enerplan visent à aider le secteur à franchir cette étape afin que développement de l'énergie solaire améliore l'indépendance énergétique de la France et favorise la création d'emplois locaux » relève Thierry Mueth, Président d'Enerplan.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse : Bérengère Grenier – berengere.grenier@vae-solis.com – 01 53 92 80 22